



Un acte de citoyenneté

publié le 27/05/2011



Le **dimanche 8 mai 2011** à partir de 11h30, lors de la cérémonie commémorative de la fête de la victoire aux monuments aux morts de CHAMPAGNE-MOUTON, les volontaires de la Chorale du collège ont chanté avec des enfants de l'école primaire **la marseillaise et l'Ode à la joie**, qui est l'hymne Européen. Celui-ci symbolise les idéaux de liberté, de paix et de solidarité incarnés par l'Europe. Il est destiné à célébrer les valeurs que les États membres partagent tous, ainsi que leur unité dans la diversité.

Merci à Monsieur VIUDES, professeur d'éducation musicale et à tous les courageux

